

**SCALES
OF COMPETENCY LEVELS**

SECONDARY SCHOOL EDUCATION
CYCLE TWO

**Français,
langue seconde**

Third Edition
Secondary III, IV and V

**SCALES
OF COMPETENCY LEVELS**

SECONDARY SCHOOL EDUCATION
CYCLE TWO

**Français,
langue seconde**

Third Edition
Secondary III, IV and V

Teaching institutions are authorized to reproduce this document in whole or in part, as their needs require. If copies are sold, the retail price should not exceed the cost of reproduction.

This document is available on-line at:
<<http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/de/>>

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 09-00813
978-2-550-57436-1 (print)
978-2-550-57437-8 (PDF)
Legal Deposit—Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

Table of contents

| | |
|---|----|
| FOREWORD | 4 |
| PART I: INTRODUCTION | 5 |
| PART II: THE SCALES FOR FRANÇAIS, LANGUE SECONDE | 9 |
| PROGRAMME DE BASE | |
| Secondary III | |
| Compétence 1 : Interagir en français | 10 |
| Compétence 2 : Lire des textes variés en français | 12 |
| Compétence 3 : Produire des textes variés en français | 14 |
| Secondary IV and V | |
| Compétence 1 : Interagir en français | 16 |
| Compétence 2 : Lire des textes variés en français | 18 |
| Compétence 3 : Produire des textes variés en français | 20 |
| PROGRAMME ENRICHI | |
| Secondary III | |
| Compétence 1 : Interagir en français | 22 |
| Compétence 2 : Lire des textes courants, spécialisés et littéraires en français | 24 |
| Compétence 3 : Produire des textes variés en français | 26 |
| Secondary IV and V | |
| Compétence 1 : Interagir en français | 28 |
| Compétence 2 : Lire des textes courants, spécialisés et littéraires en français | 30 |
| Compétence 3 : Produire des textes variés en français | 32 |

Foreword

The scales of competency levels presented in this document constitute the official reference points that form the basis of the student competency reports that teachers must prepare in Secondary Cycle Two. Part I of this document is intended to provide additional information on the nature of these instruments and how they are meant to be used. The scales for each subject are then presented in Part II.

It should be noted that this third edition contains the scales for Secondary III, IV and V, and replaces the earlier editions, published in 2007 and 2008, of the scales of competency levels for Secondary Cycle Two.

Part I: Introduction

Introduction

An Official Tool for All Teachers

The scales of competency levels were designed to enable teachers to determine the competency levels attained by students at the end of each year in Secondary Cycle Two, and their use is prescribed by the *Basic school regulation* (section 30.1).

A Uniform Model for All Subjects

To ensure that the scales for all subjects have the same format, a model composed of five competency levels was selected. Table 1 outlines the general model that served as the basis for defining the competency levels for all the subjects, at both the elementary and secondary levels.

Outline of the scales of competency levels

| LEVEL | COMPREHENSIVE ASSESSMENT | MOBILIZATION OF RESOURCES* |
|-------|--------------------------|--|
| 5 | ADVANCED | The student effectively mobilizes the full range of resources: he/she performs the tasks in a remarkable manner. |
| 4 | THOROUGH | The student mobilizes the full range of resources: he/she performs the tasks correctly. |
| 3 | ACCEPTABLE | The student mobilizes the main resources: he/she performs the basic tasks. |
| 2 | PARTIAL | The student mobilizes some of the resources, with guidance: he/she has trouble performing the tasks. |
| 1 | MINIMAL | The student mobilizes few resources: he/she partially performs the tasks or performs them with constant help. |

* Resources: the *Program Content* section of each subject-specific program “describes the learning essential for the development and exercise of the competency. . . . It includes learning related to concepts, methods, strategies, processes, techniques and attitudes.” (See *Québec Education Program, Secondary Cycle Two*, chapter 4, p. 28.)

The description of each competency level is consistent with the content of the Québec Education Program, but is not a literal reiteration of that content. It is not a matter of defining learning objectives, but of proposing reference points that can be used as a guide in making an assessment with respect to the student’s level of competency development at the end of each year of Secondary Cycle Two.

In general, each level describes concrete achievements that are typical for the students who have attained them. When viewed in its entirety, each description implies that some choices had to be made so that only certain aspects, typical of that competency level, were retained. The purpose of this description is to provide a succinct picture of the competency level, not to propose an exhaustive list of the elements to be verified. The competency level descriptions appear in the form of structured paragraphs and these profiles pertain as much to the processes or procedures adopted by the student as they do to the results he or she finally achieves.

It should be noted that the levels progressively subsume each other. In other words, an aspect of a competency deemed to have been acquired at a given competency level is presumed to have been acquired at the superior levels.



The Distinctive Feature of Level 1

The wide range of observable behaviours possible for a competency exhibiting minimal development makes it difficult to draw up a typical profile for level 1. In fact, competency level 1 is attributed to students who have not attained level 2. Thus the description of level 1 is often brief and usually mentions that the student needs ongoing support to successfully carry out the tasks assigned to him or her.

Cross-Curricular Competencies

The descriptions contained in the scales for the various subjects take the cross-curricular competencies into account, since their development is closely linked to that of the subject-specific competencies. The presence of elements associated with cross-curricular competencies, particularly at the higher levels of the scales for each subject, indicates their importance for students' educational success and highlights the fact that they must be specifically targeted by planned learning and evaluation situations.

Particular Features of the Scales for Secondary Cycle Two

While the scales of competency levels for Secondary Cycle Two are an extension of those for Secondary Cycle One, they have their own particular features, since a competency report must be prepared at the end of each year. In this context, under the heading *Development of the Competency*, the Québec Education Program provides guidelines for planning the learning and evaluation to be carried out each year, for each competency. The introduction to each scale restates elements of these guidelines, highlighting those that have an impact on the preparation of the competency report.

Use of the Scales

The competency report is not the result of some mathematical calculation made on the basis of results recorded during the cycle; it is, rather, an assessment of the level of competency a student has attained, that is, of the student's ability to effectively draw on and use the resources specified in the Québec Education Program (concepts, methods, strategies, processes, techniques, attitudes). Analysis of the observations made makes it possible to obtain a portrait of the student's competency development and to match it with one of the levels on the scale. Keep in mind that this is a global assessment and that the scales are not designed for analytical use. Teachers should not, therefore, carry out a point-by-point comparison of the statements for a given level with the recorded data.

Since the descriptions contained in the scales are relatively short, they cannot specify all the aspects that must be taken into account in making an assessment of competency development. Different evaluation tools (e.g. rubrics, checklists) are therefore needed to gather more specific, complete information in order to give students feedback during the learning process and to provide a foundation for teachers' assessments. Since these are based on relevant and sufficient records attesting to the levels attained, it is important that teachers keep such records so that they can refer to them as needed.

It is therefore important that students who are at risk of not progressing beyond the lower levels of the scale (1 and 2) be identified as early as possible, and given appropriate support. A pedagogical diagnosis and proposals for support measures could be provided along with the competency report in such a case (for example, within an individualized education plan).

In the interests of greater transparency, teachers are encouraged to familiarize the students and their parents with the scales, to ensure that they understand the competency level descriptions and the manner in which they will be used.

MAIN PRACTICES TO BE ESTABLISHED FOR PREPARING COMPETENCY REPORTS

- Provide the students with frequent and varied opportunities to demonstrate their competencies.
- Explain the scales and their purpose to students and parents.
- Keep relevant and sufficient records of student learning.
- Make a general association between a student's competency and one of the levels on the scale, without carrying out a point-by-point comparison between the observations made and each of the statements for a level.
- Where called for, report more detailed information for certain students (e.g. those with an individualized education plan).

Part II: The Scales

Français, langue seconde

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME DE BASE)

Compétence 1 : Interagir en français

Au 2^e cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à interagir en français à l'oral comme à l'écrit, conformément aux exigences du *Québec Education Program*, et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

Afin de tenir compte des caractéristiques des élèves du 2^e cycle du secondaire en français, langue seconde, deux échelles ont été élaborées, une pour la 3^e année du secondaire et une autre pour la 4^e et la 5^e année du secondaire.

De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :

- utilise en tout temps le français comme langue de communication, tout comme l'enseignant;
- interagisse dans des échanges en fonction d'intentions de communication variées;
- s'approprie et consolide des connaissances linguistiques et générales avec le soutien de textes courants et littéraires authentiques et signifiants;
- accroisse ses connaissances, sa compréhension et son ouverture à l'égard des dimensions sociolinguistique, sociologique ou esthétique des repères culturels francophones;
- utilise des stratégies variées et des ressources humaines et matérielles plus ou moins familières, ainsi que son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

En 3^e année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment :

- porter sur des problématiques concrètes (ex. : enjeux liés à la santé ou à la consommation), liées aux besoins personnels, scolaires et socioculturels de l'élève;
- être familières à l'élève (ex. : sujet et type d'interlocuteur connus);
- porter sur des repères culturels francophones connus;
- offrir des choix à l'élève lors de la planification et de la réalisation des tâches, et favoriser l'application de la *Démarche intégrée*;
- susciter la réflexion de l'élève sur ses forces et ses difficultés ainsi que sur ses attitudes.

Interagir en français

5

Compétence marquée

Amorce des discussions et parle spontanément en français. S'exprime sur des similitudes et des différences entre sa culture et celle des autres. Utilise un registre de langue généralement adéquat. Corrige les erreurs qui font obstacle à la compréhension et clarifie ses propos au besoin. Discute de ses apprentissages en s'appuyant sur son *Répertoire personnel de ressources francophones*. Évalue la qualité de sa compréhension et de ses propos ainsi que l'efficacité de sa démarche.

4

Compétence assurée

Communique des idées pertinentes et relativement développées. Adapte sa communication aux éléments de la situation. Démontre une ouverture à l'égard de la langue française et de la culture francophone. Justifie brièvement son opinion, notamment à l'égard du repère culturel abordé. Formule quelques phrases complexes bien construites. S'exprime avec un débit adéquat et prononce correctement les mots usuels, malgré un accent. Emploie des stratégies et des ressources appropriées.

3

Compétence acceptable

Exprime un message généralement compréhensible à l'aide de phrases simples, parfois mal construites. Respecte généralement l'intention de communication et les conventions de la communication orale. Réagit de façon appropriée aux propos de ses interlocuteurs et poursuit l'échange malgré les difficultés rencontrées. Exprime sommairement son opinion, notamment à l'égard du repère culturel abordé. Utilise un vocabulaire courant lié au sujet traité. Utilise des connaissances linguistiques et culturelles consignées dans son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

2

Compétence peu développée

Transmet des idées ou des informations sommaires liées au sujet. Manifeste une compréhension partielle des messages. Adopte des comportements respectueux envers ses interlocuteurs. Réutilise des tournures de phrases vues en classe. Utilise quelques stratégies pour ajuster sa communication. Évalue, avec de l'aide, son message, sa démarche et son attitude.

1

Compétence très peu développée

Répond brièvement en français lorsqu'on le lui demande. Transmet quelques idées ou informations incomplètes sans les lier entre elles. Transmet parfois son message en recourant uniquement à des gestes ou à des mimiques. Utilise un vocabulaire élémentaire. Réalise partiellement les tâches d'interaction orale ou écrite malgré une aide soutenue.

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME DE BASE)

Compétence 2 : Lire des textes variés en français

Au 2^e cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à lire des textes* variés en français, conformément aux exigences du *Québec Education Program*, et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

Afin de tenir compte des caractéristiques des élèves du 2^e cycle du secondaire en français, langue seconde, deux échelles ont été élaborées, une pour la 3^e année du secondaire et une autre pour la 4^e et la 5^e année du secondaire.

De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :

- utilise en tout temps le français comme langue de communication, tout comme l'enseignant;
- lise des textes en fonction d'intentions de lecture variées;
- s'approprie et consolide des connaissances linguistiques et générales avec le soutien de textes courants et littéraires authentiques et signifiants;
- accroisse ses connaissances, sa compréhension et son ouverture à l'égard des dimensions sociolinguistique, sociologique ou esthétique des repères culturels francophones;
- utilise des stratégies variées et des ressources humaines et matérielles plus ou moins familières, ainsi que son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

En 3^e année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment :

- porter sur des problématiques concrètes (ex. : enjeux liés à la santé ou à la consommation), liées aux besoins personnels, scolaires et socioculturels de l'élève;
- être familières à l'élève (ex. : sujet connu);
- porter sur des repères culturels francophones connus;
- offrir des choix à l'élève lors de la planification et de la réalisation des tâches, et favoriser l'application de la *Démarche intégrée*;
- susciter la réflexion de l'élève sur sa compréhension, ses forces et ses difficultés ainsi que sur ses attitudes.

* Le texte est une structure porteuse de sens qui peut prendre une forme orale, écrite, visuelle ou mixte.

Lire des textes variés en français

5

Compétence marquée

Dégage des idées implicites du texte et établit des liens entre son contenu et celui d'autres textes abordés. Discute de ses apprentissages et de sa démarche en s'appuyant sur son *Répertoire personnel de ressources francophones*. Exprime ses préférences en tant qu'auditeur, lecteur et spectateur.

4

Compétence assurée

Dégage les éléments de la situation et distingue les informations essentielles des informations secondaires. Émet une hypothèse sur l'intention de l'auteur. Établit des liens entre différents éléments du texte et relève certaines de leurs caractéristiques. Démontre une ouverture à l'égard de la langue française et de la culture francophone d'ici et d'ailleurs. Justifie sommairement son opinion à l'égard des idées présentées. Diversifie ses lectures à partir des suggestions de son enseignant ou de ses pairs. Emploie des stratégies et des ressources appropriées.

3

Compétence acceptable

Dégage le sens général de différents textes et établit des liens entre leur contenu et ses expériences ou ses connaissances. Détermine son intention de lecture. Exprime de façon respectueuse son opinion à l'égard des idées du texte. Explique brièvement le repère culturel abordé. Relève des similitudes et des différences entre sa culture et celle des autres. Émet des hypothèses sur le sens d'expressions idiomatiques. Relève des marques d'organisation textuelle, des conventions de la communication ainsi que des éléments du langage médiatique structurant le texte. Poursuit la tâche malgré les difficultés de compréhension. Utilise des connaissances linguistiques et culturelles consignées dans son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

2

Compétence peu développée

Relève des informations explicites relatives au lieu, au moment ou aux personnes concernées. Fait une traduction littérale de certains passages. Réalise sommairement la tâche. Évalue avec de l'aide sa compréhension, sa démarche et son attitude.

1

Compétence très peu développée

Manifeste une compréhension limitée des textes abordés. S'appuie sur des mots connus ou sur ceux de sa langue maternelle, ainsi que sur des indices visuels et sonores pour relever quelques informations (ex. : sujet, repère culturel). Réalise partiellement les tâches de compréhension orale, écrite, visuelle ou mixte malgré une aide soutenue.

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME DE BASE)

Compétence 3 : Produire des textes variés en français

Au 2^e cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à produire des textes* variés en français, conformément aux exigences du *Québec Education Program*, et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

Afin de tenir compte des caractéristiques des élèves du 2^e cycle du secondaire en français, langue seconde, deux échelles ont été élaborées, une pour la 3^e année du secondaire et une autre pour la 4^e et la 5^e année du secondaire.

De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :

- utilise en tout temps le français comme langue de communication, tout comme l'enseignant;
- produise des textes en fonction d'intentions de communication variées;
- s'approprie et consolide des connaissances linguistiques et générales avec le soutien de textes courants et littéraires authentiques et signifiants;
- accroisse ses connaissances, sa compréhension et son ouverture à l'égard des dimensions sociolinguistique, sociologique ou esthétique des repères culturels francophones;
- utilise des stratégies variées et des ressources humaines et matérielles plus ou moins familières, ainsi que son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

En 3^e année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment :

- porter sur des problématiques concrètes (ex. : enjeux liés à la santé ou à la consommation), liées aux besoins personnels, scolaires et socioculturels de l'élève;
- être familières à l'élève (ex. : sujet et type de destinataire connus);
- porter sur des repères culturels francophones connus;
- offrir des choix à l'élève lors de la planification et de la réalisation des tâches, et favoriser l'application de la *Démarche intégrée*;
- susciter la réflexion de l'élève sur ses productions, ses forces et ses difficultés ainsi que sur ses attitudes.

* Le texte est une structure porteuse de sens qui peut prendre une forme orale, écrite, visuelle ou mixte.

Produire des textes variés en français

5

Compétence marquée

Diversifie ses productions en faisant varier son intention, le destinataire ou le support. Explique des similitudes et des différences entre sa culture et celle des autres. Utilise un registre de langue généralement approprié et emploie une variété de temps verbaux. Commente de façon constructive les productions de ses pairs sur le plan du contenu et de la présentation. Discute de ses apprentissages et de sa démarche en s'appuyant sur son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

4

Compétence assurée

Exprime des messages dont les idées suffisamment développées soutiennent l'intention. Respecte des éléments de la situation de communication. Démontre une ouverture à l'égard de la langue française et de la culture francophone d'ici et d'ailleurs. Justifie son opinion, notamment à l'égard des repères culturels francophones abordés. Formule quelques phrases complexes bien construites et utilise des organisateurs textuels courants. Accorde en genre et en nombre des éléments des groupes nominal et verbal. Prononce adéquatement la plupart des mots usuels, malgré un accent, et les orthographe correctement. Emploie des stratégies et des ressources appropriées. Apporte des corrections à ses productions à la suite des commentaires de son enseignant ou de ses pairs.

3

Compétence acceptable

Transmet des messages compréhensibles dans des textes variés. Respecte généralement l'intention de communication donnée et tient compte du destinataire. Exprime son opinion, notamment à l'égard du repère culturel abordé. Utilise des éléments du langage médiatique pour mettre en évidence des informations importantes. Formule des phrases simples bien construites, malgré des erreurs de prépositions, et utilise un vocabulaire lié au sujet traité. Respecte généralement les conventions de la communication orale et les règles liées au volume de la voix. Poursuit la tâche malgré les difficultés rencontrées. Utilise des connaissances linguistiques et culturelles consignées dans son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

2

Compétence peu développée

Transmet des informations ou des idées peu développées, liées au sujet. S'inspire du modèle de texte proposé. Identifie et explique brièvement le repère culturel abordé. Réutilise des tournures de phrases ou du vocabulaire vus en classe. Exprime à l'oral quelques propos mémorisés. Adopte des comportements respectueux envers ses destinataires. Réalise sommairement la tâche. Évalue avec de l'aide, sa production, sa démarche et son attitude.

1

Compétence très peu développée

Transmet quelques idées ou informations partielles et difficilement compréhensibles. Utilise un vocabulaire élémentaire. Réalise partiellement les tâches de production orale, écrite, visuelle ou mixte malgré une aide soutenue.

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME DE BASE)

Compétence 1 : Interagir en français

Au 2^e cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à interagir en français à l'oral comme à l'écrit, conformément aux exigences du *Québec Education Program*, et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

Afin de tenir compte des caractéristiques des élèves du 2^e cycle du secondaire en français, langue seconde, deux échelles ont été élaborées, une pour la 3^e année du secondaire et une autre pour la 4^e et la 5^e année du secondaire.

De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :

- utilise en tout temps le français comme langue de communication, tout comme l'enseignant;
- interagisse dans des échanges informels et formels en fonction d'intentions de communication variées;
- s'approprie et consolide des connaissances linguistiques et générales avec le soutien de textes courants et littéraires authentiques et signifiants;
- accroisse ses connaissances, sa compréhension et son ouverture à l'égard des dimensions sociolinguistique, sociologique ou esthétique des repères culturels francophones;
- utilise des stratégies variées et des ressources humaines et matérielles peu ou non familières, ainsi que son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

En 4^e année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment :

- porter sur des problématiques généralement concrètes liées aux besoins personnels, scolaires et socioculturels de l'élève, de même qu'à ses aspirations professionnelles;
- être plus ou moins familières à l'élève (ex. : sujet et type d'interlocuteur peu connus);
- porter sur des repères culturels francophones plus ou moins connus;
- offrir des choix à l'élève lors de la planification et de la réalisation des tâches, et favoriser l'adaptation partielle de la *Démarche intégrée*;
- susciter la réflexion de l'élève sur sa compréhension, sur la pertinence de ses propos, sur sa démarche ainsi que sur ses attitudes.

En 5^e année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment :

- porter sur des problématiques concrètes ou abstraites (ex. : questions d'éthique, valeurs, choix de société) préparant l'élève à la vie adulte);
- être peu ou non familières à l'élève (ex. : sujet ou type d'interlocuteur parfois inconnus);
- porter sur des repères culturels francophones connus ou non;
- permettre à l'élève de planifier lui-même la tâche et d'adapter la *Démarche intégrée*;
- susciter la réflexion de l'élève sur la qualité de ses interactions, sur l'efficacité de sa démarche ainsi que sur ses attitudes.

Interagir en français

5

Compétence marquée

Apporte des points de vue nouveaux sur le sujet traité. Exprime des préférences en matière de repères culturels. Utilise une variété d'organiseurs textuels. Consulte, au besoin, plusieurs ressources pour se préparer à la tâche d'interaction. Évalue l'effet de ses interactions sur ses valeurs et sa vision du monde.

4

Compétence assurée

S'exprime clairement et spontanément en français malgré des erreurs linguistiques. Échange des idées en s'appuyant sur des informations de sources diversifiées. Relance la discussion au besoin. Respecte les éléments de la situation de communication. Se reprend parfois pour corriger certaines de ses erreurs. Formule des phrases complexes généralement bien construites. Emploie des stratégies et des ressources appropriées. Adapte la *Démarche intégrée* à la situation. Discute de ses apprentissages en s'appuyant sur son *Répertoire personnel de ressources francophones*. Évalue la qualité de ses interactions et l'efficacité de sa démarche.

3

Compétence acceptable

Exprime un message cohérent contenant des idées suffisamment développées pour soutenir ses intentions de communication. Démontre une ouverture à l'égard de la langue française et de la culture francophone d'ici et d'ailleurs. Justifie brièvement son opinion. Explique des similitudes et des différences entre sa culture et celle des autres. Utilise des éléments contenus dans son *Répertoire personnel de ressources francophones*. Poursuit l'échange malgré les difficultés rencontrées. Emploie des phrases simples correctes, malgré des erreurs de prépositions. Respecte les conventions de la communication orale. S'exprime avec un débit et un registre de langue généralement appropriés. Utilise et prononce correctement, malgré un accent, les mots du vocabulaire usuel ou liés au sujet traité.

2

Compétence peu développée

Communique de façon généralement compréhensible. Exprime sommairement son opinion, notamment à l'égard des repères culturels francophones abordés. Manifeste une compréhension partielle des échanges. Adopte des comportements respectueux envers ses interlocuteurs. Emploie un vocabulaire courant. Utilise des stratégies et des ressources de façon plus ou moins efficace. Évalue, avec de l'aide, son interaction, sa démarche et son attitude.

1

Compétence très peu développée

Transmet quelques idées ou informations incomplètes et peu structurées à l'aide d'un vocabulaire élémentaire. Manifeste une compréhension limitée de messages explicites. Emploie parfois le langage non verbal pour pallier des lacunes linguistiques. Réalise partiellement les tâches d'interaction orale ou écrite malgré une aide soutenue.

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME DE BASE)

Compétence 2 : Lire des textes variés en français

Au 2^e cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à lire des textes* variés en français, conformément aux exigences du *Québec Education Program*, et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

Afin de tenir compte des caractéristiques des élèves du 2^e cycle du secondaire en français, langue seconde, deux échelles ont été élaborées, une pour la 3^e année du secondaire et une autre pour la 4^e et la 5^e année du secondaire.

De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :

- utilise en tout temps le français comme langue de communication, tout comme l'enseignant;
- lise des textes en fonction d'intentions de lecture variées;
- s'approprie et consolide des connaissances linguistiques et générales avec le soutien de textes courants et littéraires authentiques et signifiants;
- accroisse ses connaissances, sa compréhension et son ouverture à l'égard des dimensions sociolinguistique, sociologique ou esthétique des repères culturels francophones;
- utilise des stratégies variées et des ressources humaines et matérielles peu ou non familières, ainsi que son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

En 4^e année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment :

- porter sur des problématiques généralement concrètes liées aux besoins personnels, scolaires et socioculturels de l'élève de même qu'à ses aspirations professionnelles;
- être plus ou moins familières à l'élève (ex. : sujet peu connu);
- porter sur des repères culturels francophones plus ou moins connus;
- offrir des choix à l'élève lors de la planification et de la réalisation des tâches, et favoriser l'adaptation partielle de la *Démarche intégrée*;
- susciter la réflexion de l'élève sur sa compréhension, sa démarche ainsi que sur ses attitudes.

En 5^e année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment :

- porter sur des problématiques concrètes ou abstraites (ex. : questions d'éthique, valeurs, choix de société) préparant l'élève à la vie adulte;
- être peu ou non familières à l'élève (ex. : sujet parfois inconnu);
- porter sur des repères culturels francophones connus ou non;
- permettre à l'élève de planifier lui-même la tâche et d'adapter la *Démarche intégrée*;
- susciter la réflexion de l'élève sur la qualité de sa compréhension, l'effet du texte sur lui, l'efficacité de sa démarche ainsi que ses attitudes.

* Le texte est une structure porteuse de sens qui peut prendre une forme orale, écrite, visuelle ou mixte.

Lire des textes variés en français

5

Compétence marquée

Exprime son appréciation du texte, notamment à l'égard des repères culturels, à l'aide de critères qu'il détermine (ex. : la qualité du texte). Compare diverses sources d'information portant sur un même sujet et discute des points de vue évoqués. Émet des hypothèses sur le sens de termes polysémiques et de jeux de mots. Interprète des procédés médiatiques. Évalue l'effet du texte sur ses valeurs ou sa vision du monde.

4

Compétence assurée

Dégage des informations, des idées et des valeurs implicites. Rapporte de façon concise l'information pertinente. Se donne des intentions de lecture et consulte des sources susceptibles d'apporter des réponses à ses questions. Diversifie ses lectures à partir des suggestions de son enseignant ou de ses pairs. Explique le sens de certaines expressions idiomatiques. Adapte la *Démarche intégrée* à la situation. Emploie des stratégies et des ressources appropriées. Discute de ses apprentissages en s'appuyant sur son *Répertoire personnel de ressources francophones*. Évalue la qualité de sa compréhension et l'efficacité de sa démarche.

3

Compétence acceptable

Dégage l'idée principale et certaines idées secondaires du texte en s'appuyant sur les marques d'organisation textuelle et sur des éléments paratextuels ou paraverbaux. Identifie les éléments de la situation. Démontre une ouverture à l'égard de la langue française et de la culture francophone d'ici et d'ailleurs. Explique quelques procédés médiatiques. Persévère malgré les difficultés rencontrées. Utilise des éléments contenus dans son *Répertoire personnel de ressources francophones*. Exprime son opinion de façon respectueuse et la justifie à l'aide de quelques informations issues du texte ou de ses expériences et connaissances. Exprime ses préférences en tant qu'auditeur, lecteur et spectateur.

2

Compétence peu développée

Relève les idées essentielles du texte et établit des liens avec ses connaissances et ses expériences. Relève des similitudes et des différences entre sa culture et celle des autres. Vérifie sa compréhension auprès d'un pair et l'ajuste au besoin. Utilise quelques stratégies et ressources de façon plus ou moins efficace. Évalue, avec de l'aide, sa compréhension, sa démarche et son attitude.

1

Compétence très peu développée

Manifeste une compréhension limitée des textes abordés. Relève des informations explicites. Identifie des repères culturels et des éléments du langage médiatique. Réalise partiellement les tâches de compréhension orale, écrite, visuelle ou mixte avec une aide soutenue. Fait un usage limité des ressources à sa disposition, dont son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME DE BASE)

Compétence 3 : Produire des textes variés en français

Au 2^e cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à produire des textes* variés en français, conformément aux exigences du *Québec Education Program*, et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

Afin de tenir compte des caractéristiques des élèves du 2^e cycle du secondaire en français, langue seconde, deux échelles ont été élaborées, une pour la 3^e année du secondaire et une autre pour la 4^e et la 5^e année du secondaire.

De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :

- utilise en tout temps le français comme langue de communication, tout comme l'enseignant;
- produise des textes en fonction d'intentions de communication variées;
- s'approprie et consolide des connaissances linguistiques et générales avec le soutien de textes courants et littéraires authentiques et signifiants;
- accroisse ses connaissances, sa compréhension et son ouverture à l'égard des dimensions sociolinguistique, sociologique ou esthétique des repères culturels francophones;
- utilise des stratégies variées et des ressources humaines et matérielles peu ou non familières, ainsi que son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

En 4^e année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment :

- porter sur des problématiques généralement concrètes liées aux besoins personnels, scolaires et socioculturels de l'élève, de même qu'à ses aspirations professionnelles;
- être plus ou moins familières à l'élève (ex. : sujet et type de destinataire peu connus);
- porter sur des repères culturels francophones plus ou moins connus;
- offrir des choix à l'élève lors de la planification et de la réalisation des tâches, et favoriser l'adaptation partielle de la *Démarche intégrée*;
- susciter la réflexion de l'élève sur ses productions, sa démarche ainsi que sur ses attitudes.

En 5^e année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment :

- porter sur des problématiques généralement concrètes ou abstraites (ex. : questions d'éthique, valeurs, choix de société) préparant l'élève à la vie adulte;
- être peu ou non familières à l'élève (ex. : sujet ou type de destinataire parfois inconnus);
- porter sur des repères culturels francophones connus ou non;
- permettre à l'élève de planifier lui-même la tâche et d'adapter la *Démarche intégrée*;
- susciter la réflexion de l'élève sur la qualité de ses productions, l'efficacité de sa démarche ainsi que sur ses attitudes.

* Le texte est une structure porteuse de sens qui peut prendre une forme orale, écrite, visuelle ou mixte.

Produire des textes variés en français

5

Compétence marquée

Présente volontiers différentes perspectives du sujet traité. Emploie adéquatement différentes séquences textuelles (ex. : descriptive, narrative) dans son texte. Utilise de façon stratégique des éléments de la phrase orale (ex. : intonation, rythme, pause) et des éléments médiatiques pour créer un effet.

4

Compétence assurée

Produit des textes contenant des idées généralement pertinentes. Communique à l'oral avec une certaine aisance. Enchaîne généralement ses idées à l'aide d'organiseurs textuels courants appropriés. Respecte les éléments de la situation de communication. Construit des phrases complexes généralement correctes. Respecte habituellement les règles d'accord courantes et orthographie correctement la plupart des mots usuels ou vus dans les textes abordés. Utilise un registre de langue généralement approprié. Adapte la *Démarche intégrée* à la situation. Emploie des stratégies et des ressources appropriées. Discute de ses apprentissages en s'appuyant sur son *Répertoire personnel de ressources francophones*. Évalue la qualité de sa production et l'efficacité de sa démarche.

3

Compétence acceptable

Produit des textes cohérents dont les idées sont suffisamment développées pour soutenir ses intentions de communication. Démonstre une ouverture à l'égard de la langue française et de la culture francophone d'ici et d'ailleurs. Communique un message clair, malgré des erreurs linguistiques, et justifie son opinion. Persévère malgré les difficultés rencontrées. Utilise des éléments contenus dans son *Répertoire personnel de ressources francophones*, notamment des connaissances linguistiques et culturelles. Emploie des organisateurs textuels courants. Illustre certaines idées à l'aide d'expressions idiomatiques connues. Utilise et prononce adéquatement, malgré un accent, le vocabulaire courant et celui lié au sujet traité. Respecte les conventions de la communication orale et emploie un ton et un débit appropriés. Relève des erreurs et les corrige.

2

Compétence peu développée

Produit des textes dans lesquels les idées sont peu développées et respecte l'intention de communication donnée. Exprime sommairement son opinion, notamment à l'égard des repères culturels francophones abordés. Explique des similitudes et des différences entre sa culture et celle des autres. Démonstre une attitude respectueuse envers ses destinataires. Formule des phrases simples correctes, malgré des erreurs de prépositions. Planifie et révise son texte de façon plus ou moins efficace avec un outil ou d'autres ressources. Évalue, avec de l'aide, sa production, sa démarche et son attitude.

1

Compétence très peu développée

Produit des textes inachevés ou peu structurés, qui nécessitent une interprétation pour être compris. Transmet quelques idées ou informations liées au sujet. Utilise un vocabulaire élémentaire. Réalise partiellement les tâches de production orale, écrite, visuelle ou mixte malgré une aide soutenue. Fait un usage limité des ressources à sa disposition, dont son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME ENRICHÉ)

Compétence 1 : Interagir en français

Au 2^e cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à interagir en français à l'oral comme à l'écrit, conformément aux exigences du *Québec Education Program*, et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

Afin de tenir compte des caractéristiques des élèves du 2^e cycle du secondaire en français, langue seconde, deux échelles ont été élaborées, une pour la 3^e année du secondaire et une autre pour la 4^e et la 5^e année du secondaire.

De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :

- utilise en tout temps le français comme langue de communication, tout comme l'enseignant;
- interagisse dans des échanges informels et formels en fonction d'intentions de communication variées;
- s'approprie et consolide des connaissances linguistiques et générales avec le soutien de textes courants, spécialisés et littéraires authentiques et signifiants;
- accroisse ses connaissances, sa compréhension et son ouverture à l'égard des dimensions sociolinguistique, sociologique ou esthétique des repères culturels francophones;
- utilise des stratégies variées et des ressources humaines et matérielles plus ou moins familières, ainsi que son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

En 3^e année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment :

- porter sur des problématiques concrètes (ex. : enjeux liés à la consommation ou à l'environnement), liées aux besoins personnels, scolaires et socioculturels de l'élève;
- être généralement familières à l'élève (ex. : sujet et type d'interlocuteur connus);
- porter sur des repères culturels francophones plus ou moins connus;
- offrir des choix à l'élève lors de la planification et de la réalisation des tâches, et permettre l'adaptation partielle de la *Démarche intégrée*;
- amener l'élève à évaluer la qualité de ses interactions, ses forces et ses difficultés ainsi que ses attitudes.

Interagir en français

5

Compétence marquée

Fait progresser les discussions et sollicite la participation des autres. S'exprime avec aisance en français dans des contextes diversifiés, malgré quelques erreurs, et utilise un vocabulaire étendu. Exprime ses préférences à l'égard des repères culturels. Discute de sa contribution aux échanges.

4

Compétence assurée

S'exprime en français de façon claire et spontanée. Développe ses idées et les enchaîne à l'aide d'organismes textuels adéquats. Explique des similitudes et des différences à l'égard de la culture francophone, la sienne ou celle des autres. Formule des phrases complexes généralement bien construites et utilise un registre de langue approprié à la situation. Réutilise des connaissances linguistiques et culturelles abordées ainsi que des éléments de ses interactions, ou de ses lectures antérieures. Emploie des stratégies et des ressources appropriées. Évalue la qualité de ses interactions et de sa démarche. Fait le point sur sa progression en s'appuyant sur son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

3

Compétence acceptable

Échange des idées pertinentes et suffisamment développées pour soutenir ses intentions. Adapte sa communication aux éléments de la situation. Justifie son opinion, notamment à l'égard du repère culturel abordé. Consulte, au besoin, plusieurs ressources pour se préparer à la tâche. Prononce clairement les mots usuels et respecte les conventions de la communication orale. Respecte les divergences de points de vue. Persévère malgré les difficultés rencontrées. Commente, à l'aide de critères élaborés en classe, le contenu des interactions réalisées et discute de sa démarche ou de notions abordées.

2

Compétence peu développée

Communique un message généralement compréhensible. Respecte l'intention de communication. Exprime de façon respectueuse son opinion, notamment à l'égard de la langue française et de la culture francophone. Emploie des phrases simples correctes, malgré des erreurs de prépositions, et quelques phrases complexes bien construites. Utilise un vocabulaire courant et des éléments de son *Répertoire personnel de ressources francophones*, notamment des connaissances linguistiques et culturelles. Évalue, à l'aide des outils proposés, sa participation aux échanges, son message, sa démarche et son attitude.

1

Compétence très peu développée

Communique avec peu d'aisance en français quelques idées ou quelques informations sommaires, sans les lier entre elles. Présente quelques caractéristiques du repère culturel abordé. Réalise partiellement les tâches d'interaction orale ou écrite.

Au 2^e cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à lire des textes* courants, spécialisés et littéraires en français, conformément aux exigences du *Québec Education Program*, et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

Afin de tenir compte des caractéristiques des élèves du 2^e cycle du secondaire en français, langue seconde, deux échelles ont été élaborées, une pour la 3^e année du secondaire et une autre pour la 4^e et la 5^e année du secondaire.

De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :

- utilise en tout temps le français comme langue de communication, tout comme l'enseignant;
- lise des textes en fonction d'intentions de lecture variées;
- s'approprie et consolide des connaissances linguistiques et générales avec le soutien de textes courants, spécialisés et littéraires authentiques et signifiants;
- accroisse ses connaissances, sa compréhension et son ouverture à l'égard des dimensions sociolinguistique, sociologique ou esthétique des repères culturels francophones;
- utilise des stratégies variées et des ressources humaines et matérielles plus ou moins familières, ainsi que son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

En 3^e année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment :

- porter sur des problématiques concrètes (ex. : enjeux liés à la consommation ou à l'environnement), liées aux besoins personnels, scolaires et socioculturels de l'élève;
- être généralement familières à l'élève (ex. : sujet connu);
- porter sur des repères culturels francophones plus ou moins connus;
- offrir des choix à l'élève lors de la planification et de la réalisation des tâches, et permettre l'adaptation partielle de la *Démarche intégrée*;
- amener l'élève à évaluer la justesse de sa compréhension, ses forces et ses difficultés ainsi que ses attitudes.

* Le texte est une structure porteuse de sens qui peut prendre une forme orale, écrite, visuelle ou mixte.

Lire des textes courants, spécialisés et littéraires en français

5

Compétence marquée

Compare divers textes entre eux. Interprète certaines subtilités du texte (ex. : humour). Dégage le sens de certains termes polysémiques et de termes spécialisés. Exprime ses préférences en matière de lecture et de repères culturels. Adapte la *Démarche intégrée* à la situation.

4

Compétence assurée

Dégage et explique des informations, des idées et des valeurs implicites. Justifie ses propos à l'aide d'informations contenues dans le texte et respecte les divergences de points de vue. Réutilise des éléments de ses lectures antérieures et des connaissances linguistiques et culturelles abordées. Commente à l'aide de critères le contenu ou la forme des textes abordés. Emploie des stratégies et des ressources appropriées. Discute de ses apprentissages et fait le point sur sa progression en s'appuyant sur son *Répertoire personnel de ressources francophones*, et évalue la qualité de sa compréhension et de sa démarche.

3

Compétence acceptable

Dégage ou reformule l'idée principale et la plupart des idées secondaires du texte. Détermine ses intentions de lecture. Relève les éléments de la situation. Exprime et justifie son opinion sur le contenu du texte et sur le repère culturel abordé. Explique le sens d'expressions idiomatiques et le rôle d'éléments du langage médiatique. Compare sa compréhension à celle d'un pair et l'ajuste, au besoin. Persévère malgré les difficultés rencontrées. Consulte des sources d'information variées et diversifie ses lectures à partir des suggestions de son enseignant ou de ses pairs.

2

Compétence peu développée

Dégage l'essentiel du message dans différents textes. Exprime de façon respectueuse son opinion, notamment à l'égard de la langue française et de la culture francophone. Relève des similitudes et des différences entre sa culture et celle des autres. Établit quelques liens entre le contenu du texte et ses expériences ou ses connaissances. Utilise des connaissances linguistiques et culturelles consignées dans son *Répertoire personnel de ressources francophones*. Évalue, à l'aide des outils proposés, sa compréhension, sa démarche et son attitude.

1

Compétence très peu développée

Relève le sujet et repère des informations explicites relatives au lieu, au moment ou aux personnes concernées. Identifie le repère culturel abordé et relève quelques-unes de ses caractéristiques. Doit recourir au dictionnaire pour soutenir sa compréhension. Réalise partiellement les tâches de compréhension orale, écrite ou visuelle.

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME ENRICHÉ)

Compétence 3 : Produire des textes variés en français

Au 2^e cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à produire des textes* variés en français, conformément aux exigences du *Québec Education Program*, et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

Afin de tenir compte des caractéristiques des élèves du 2^e cycle du secondaire en français, langue seconde, deux échelles ont été élaborées, une pour la 3^e année du secondaire et une autre pour la 4^e et la 5^e année du secondaire.

De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :

- utilise en tout temps le français comme langue de communication, tout comme l'enseignant;
- produise des textes en fonction d'intentions de communication variées;
- s'approprie et consolide des connaissances linguistiques et générales avec le soutien de textes courants, spécialisés et littéraires authentiques et signifiants;
- accroisse ses connaissances, sa compréhension et son ouverture à l'égard des dimensions sociolinguistique, sociologique ou esthétique des repères culturels francophones;
- utilise des stratégies variées et des ressources humaines et matérielles plus ou moins familières, ainsi que son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

En 3^e année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment :

- porter sur des problématiques concrètes (ex. : enjeux liés à la consommation ou à l'environnement), liées aux besoins personnels, scolaires et socioculturels de l'élève;
- être généralement familières à l'élève (ex. : sujet et type de destinataire connus);
- porter sur des repères culturels francophones plus ou moins connus;
- offrir des choix à l'élève lors de la planification et de la réalisation des tâches, et permettre l'adaptation partielle de la *Démarche intégrée*;
- amener l'élève à évaluer la qualité de ses productions, ses forces et ses difficultés ainsi que ses attitudes.

* Le texte est une structure porteuse de sens qui peut prendre une forme orale, écrite, visuelle ou mixte.

Produire des textes variés en français

5

Compétence marquée

Exprime ses préférences en matière de repères culturels. Discute de ses façons de créer, de réaliser et de réviser un texte. Emploie quelques expressions idiomatiques appropriées dans ses productions. Harmonise des temps verbaux dans son texte.

4

Compétence assurée

Communique un message clair, malgré des erreurs. Élabore ses idées et les enchaîne à l'aide d'organiseurs textuels adéquats. Explique des similitudes et des différences entre sa culture et celle des autres. Utilise un registre de langue approprié à la situation et des phrases complexes généralement bien construites. Emploie des stratégies et des ressources appropriées. Réinvestit des éléments issus de ses interactions, de ses lectures ou de ses productions. Évalue la qualité de sa production et de sa démarche. Fait le point sur sa progression en s'appuyant sur son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

3

Compétence acceptable

Produit différents textes comportant des informations et des idées généralement pertinentes. Justifie son opinion, notamment à l'égard du repère culturel abordé. Nomme ses intentions de communication. Adapte sa production aux éléments de la situation. Consulte plusieurs ressources pour réaliser la tâche. Respecte généralement les règles d'accord. Orthographe et prononce correctement la plupart des mots usuels ou appris dans les textes abordés. Persévère malgré les difficultés rencontrées. Apporte des corrections à ses productions à la suite des commentaires de son enseignant ou de ses pairs. Discute de sa démarche, de sa contribution à la tâche ou de notions abordées.

2

Compétence peu développée

Transmet l'essentiel de son message à l'aide d'informations ou d'idées liées au sujet et respecte l'intention donnée. Exprime de façon respectueuse son opinion, notamment à l'égard de la langue française et de la culture francophone. Utilise un vocabulaire et des organisateurs textuels courants et quelques éléments contenus dans son *Répertoire personnel de ressources francophones*, notamment des connaissances linguistiques et culturelles. Emploie un volume, un ton et un débit appropriés. Évalue, à l'aide des outils proposés, ses productions, sa démarche et son attitude.

1

Compétence très peu développée

Transmet des informations ou des idées non développées, sans les lier entre elles. Présente quelques caractéristiques du repère culturel abordé. Emploie des phrases simples correctes, malgré des erreurs de prépositions. Réalise partiellement les tâches de production orale, écrite, visuelle ou mixte.

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME ENRICHÉ)

Compétence 1 : Interagir en français

Au 2^e cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à interagir en français à l'oral comme à l'écrit, conformément aux exigences du *Québec Education Program*, et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

Afin de tenir compte des caractéristiques des élèves du 2^e cycle du secondaire en français, langue seconde, deux échelles ont été élaborées, une pour la 3^e année du secondaire et une autre pour la 4^e et la 5^e année du secondaire.

De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :

- utilise en tout temps le français comme langue de communication, tout comme l'enseignant;
- interagisse dans des échanges informels et formels en fonction d'intentions de communication variées;
- s'approprie et consolide des connaissances linguistiques et générales avec le soutien de textes courants, spécialisés et littéraires authentiques et signifiants;
- accroisse ses connaissances, sa compréhension et son ouverture à l'égard des dimensions sociolinguistique, sociologique ou esthétique des repères culturels francophones;
- utilise des stratégies variées et des ressources humaines et matérielles peu ou non familières, ainsi que son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

En 4^e année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment :

- porter sur des problématiques généralement concrètes liées aux besoins personnels, scolaires et socioculturels de l'élève, de même qu'à ses aspirations professionnelles;
- être peu familières à l'élève (ex. : sujet et type d'interlocuteur peu connus);
- porter sur des repères culturels francophones peu connus;
- offrir de nombreux choix à l'élève lors de la planification et de la réalisation des tâches, et favoriser l'adaptation de la *Démarche intégrée*;
- amener l'élève à évaluer la qualité de ses interactions (ex. : influence de son message sur son interlocuteur, efficacité de sa démarche, attitudes).

En 5^e année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment :

- porter sur des problématiques concrètes ou abstraites (ex. : questions d'éthique, valeurs, choix de société) préparant l'élève à la vie adulte;
- être non familières à l'élève (ex. : sujet ou type d'interlocuteur inconnus);
- porter sur des repères culturels francophones peu connus ou inconnus;
- permettre à l'élève de planifier lui-même la tâche et de personnaliser la *Démarche intégrée*;
- amener l'élève à évaluer la qualité de ses interactions (ex. : influence de son message sur son interlocuteur, efficacité de sa démarche, attitudes).

Interagir en français

5

Compétence marquée

Anime des débats ou des échanges. Discute volontiers de différentes perspectives que soulèvent les sujets abordés. Emploie une prononciation proche de celle d'un locuteur francophone.

4

Compétence assurée

Fait progresser la discussion en apportant de nouvelles idées. Utilise de façon appropriée une variété d'organismes textuels. Emploie des stratégies et des ressources appropriées. Discute de l'impact de ses propos sur ses interlocuteurs et de son évolution en tant que communicateur. Réinvestit dans différents contextes des éléments de ses interactions, de ses lectures ou de ses productions antérieures, ainsi que des connaissances linguistiques et culturelles abordées.

3

Compétence acceptable

S'exprime clairement et avec aisance, malgré des erreurs. Échange des idées pertinentes et développées, et justifie son opinion. Contribue à l'interaction en sollicitant, au besoin, la participation de ses pairs. Fait connaître son appréciation de repères culturels abordés. Se donne diverses intentions de communication. Formule des phrases complexes généralement bien construites. Emploie un vocabulaire varié. Utilise de façon stratégique les éléments prosodiques. Discute de ses apprentissages et de sa démarche et fait le point sur sa progression en s'appuyant sur son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

2

Compétence peu développée

Communique un message compréhensible et poursuit l'interaction malgré les difficultés rencontrées. Démonstre du respect et de l'ouverture à l'égard de ses interlocuteurs, de la langue française et de la culture francophone d'ici et d'ailleurs. Exprime son opinion, notamment à l'égard de repères culturels francophones. Établit quelques liens entre des idées échangées et ses lectures, ses expériences ou ses connaissances. Adapte sa communication aux éléments de la situation. Corrige des erreurs qui nuisent à la compréhension. Évalue, à l'aide des outils proposés, la qualité de ses interactions et l'efficacité de sa démarche.

1

Compétence très peu développée

Communique avec peu d'aisance quelques idées ou quelques informations sommaires, sans les lier entre elles. Identifie des éléments de la situation. Emploie des phrases simples correctes, malgré des erreurs de prépositions. Fait référence à des repères culturels et les décrit brièvement. Réalise partiellement les tâches d'interaction orale ou écrite.

Au 2^e cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à lire des textes* courants, spécialisés et littéraires en français, conformément aux exigences du *Québec Education Program*, et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

Afin de tenir compte des caractéristiques des élèves du 2^e cycle du secondaire en français, langue seconde, deux échelles ont été élaborées, une pour la 3^e année du secondaire et une autre pour la 4^e et la 5^e année du secondaire.

De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :

- utilise en tout temps le français comme langue de communication, tout comme l'enseignant;
- lise des textes en fonction d'intentions de lecture variées;
- s'approprie et consolide des connaissances linguistiques et générales avec le soutien de textes courants, spécialisés et littéraires authentiques et signifiants;
- accroisse ses connaissances, sa compréhension et son ouverture à l'égard des dimensions sociolinguistique, sociologique ou esthétique des repères culturels francophones;
- utilise des stratégies variées et des ressources humaines et matérielles peu ou non familières, ainsi que son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

En 4^e année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment :

- porter sur des problématiques généralement concrètes liées aux besoins personnels, scolaires et socioculturels de l'élève, de même qu'à ses aspirations professionnelles;
- être peu familières à l'élève (ex. : sujet peu connu);
- porter sur des repères culturels francophones peu connus;
- offrir de nombreux choix à l'élève lors de la planification et de la réalisation des tâches, et favoriser l'adaptation de la *Démarche intégrée*;
- amener l'élève à évaluer la justesse de sa compréhension, l'influence du texte sur soi et l'efficacité de sa démarche ainsi que ses attitudes.

En 5^e année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment :

- porter sur des problématiques concrètes ou abstraites (ex. : questions d'éthique, valeurs, choix de société) préparant l'élève à la vie adulte;
- être non familières à l'élève (ex. : sujet inconnu);
- porter sur des repères culturels francophones peu connus ou inconnus;
- permettre à l'élève de planifier lui-même la tâche et de personnaliser la *Démarche intégrée*;
- amener l'élève à évaluer la justesse de sa compréhension, l'influence du texte sur soi, l'efficacité de sa démarche ainsi que ses attitudes.

* Le texte est une structure porteuse de sens qui peut prendre une forme orale, écrite, visuelle ou mixte.

Lire des textes courants, spécialisés et littéraires en français

5

Compétence marquée

Interprète des subtilités du texte (ex. : humour de second degré). Discute de l'impact de ses lectures sur ses valeurs ou sa vision du monde.

4

Compétence assurée

Fait connaître son appréciation d'une variété de textes. Compare des sources d'information et en évalue la crédibilité. Analyse des repères culturels véhiculés dans un texte courant, une œuvre littéraire ou un texte spécialisé. Interprète et critique des procédés médiatiques. Emploie des stratégies et des ressources appropriées.

3

Compétence acceptable

Dégage ou reformule l'idée principale et les idées secondaires du texte. Justifie ses propos de façon appropriée à l'aide d'éléments explicites ou implicites issus du texte et de ses expériences ou connaissances. Dégage le sens de certains termes polysémiques, expressions idiomatiques et termes spécialisés. Se donne diverses intentions de lecture. Adapte la Démarche intégrée à la situation. Diversifie ses lectures à partir des suggestions de son enseignant ou de ses pairs. Discute de ses apprentissages et de sa démarche et fait le point sur sa progression en s'appuyant sur son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

2

Compétence peu développée

Établit quelques liens entre le texte et ses expériences ou ses connaissances ou d'autres textes. Démonstre du respect et de l'ouverture envers la langue française et la culture francophone d'ici et d'ailleurs. Exprime son opinion, notamment à l'égard des repères culturels abordés. Explique des procédés médiatiques. Réalise la tâche malgré les difficultés rencontrées. Évalue, à l'aide des outils proposés, la qualité de sa compréhension et l'efficacité de sa démarche. Exprime ses préférences en tant qu'auditeur, lecteur ou spectateur.

1

Compétence très peu développée

Relève des informations explicites dans les textes entendus, lus ou vus. Identifie certains éléments de la situation de communication. Relève des caractéristiques de repères culturels abordés. Réalise partiellement les tâches de compréhension orale, écrite ou visuelle.

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME ENRICHÉ)

Compétence 3 : Produire des textes variés en français

Au 2^e cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à produire des textes* variés en français, conformément aux exigences du *Québec Education Program*, et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

Afin de tenir compte des caractéristiques des élèves du 2^e cycle du secondaire en français, langue seconde, deux échelles ont été élaborées, une pour la 3^e année du secondaire et une autre pour la 4^e et la 5^e année du secondaire.

De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :

- utilise en tout temps le français comme langue de communication, tout comme l'enseignant;
- produise des textes en fonction d'intentions de communication variées;
- s'approprié et consolide des connaissances linguistiques et générales avec le soutien de textes courants, spécialisés et littéraires authentiques et signifiants;
- accroisse ses connaissances, sa compréhension et son ouverture à l'égard des dimensions sociolinguistique, sociologique ou esthétique des repères culturels francophones;
- utilise des stratégies variées et des ressources humaines et matérielles peu ou non familières, ainsi que son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

En 4^e année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment :

- porter sur des problématiques généralement concrètes liées aux besoins personnels, scolaires et socioculturels de l'élève, de même qu'à ses aspirations professionnelles;
- être peu familières à l'élève (ex. : sujet et type de destinataire peu connus);
- porter sur des repères culturels francophones peu connus;
- offrir de nombreux choix à l'élève lors de la planification et de la réalisation des tâches, et favoriser l'adaptation de la *Démarche intégrée*;
- amener l'élève à évaluer la qualité de ses productions et l'efficacité de sa démarche ainsi que ses attitudes.

En 5^e année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment :

- porter sur des problématiques concrètes ou abstraites (ex. : questions d'éthique, valeurs, choix de société) préparant l'élève à la vie adulte;
- être non familières à l'élève (ex. : sujet et type de destinataire inconnus);
- porter sur des repères culturels francophones peu connus ou inconnus;
- permettre à l'élève de planifier lui-même la tâche et de personnaliser la *Démarche intégrée*;
- amener l'élève à évaluer la qualité de ses productions et l'efficacité de sa démarche ainsi que ses attitudes.

* Le texte est une structure porteuse de sens qui peut prendre une forme orale, écrite, visuelle ou mixte.

Produire des textes variés en français

5

Compétence marquée

Se distingue par ses idées, par son intérêt pour des sujets non abordés en classe et par ses initiatives originales et appropriées à la réalisation de la tâche. Intègre de façon judicieuse des repères culturels francophones dans sa production et emploie à l'occasion des figures de style.

4

Compétence assurée

Développe et enchaîne ses idées de manière à les faire progresser. Emploie une variété d'organiseurs textuels et un vocabulaire spécialisé au besoin. Harmonise des temps verbaux. Utilise une prononciation proche de celle d'un locuteur francophone. Emploie des stratégies et des ressources appropriées. Réinvestit dans différents contextes des éléments de ses interactions, de ses lectures ou de ses productions, ainsi que des connaissances linguistiques et culturelles abordées. Discute de l'impact de sa production sur les autres.

3

Compétence acceptable

Produit des textes contenant des informations et des idées généralement pertinentes. S'exprime avec aisance à l'oral comme à l'écrit, malgré des erreurs ou hésitations. Emploie adéquatement différentes séquences textuelles (ex. : descriptive, narrative) dans son texte. Emploie des expressions et locutions francophones appropriées et recourt à un registre de langue adéquat. Formule des phrases complexes généralement bien construites. Respecte généralement les règles orthographiques. Se donne diverses intentions de communication. Adapte la *Démarche intégrée* à la situation. Discute de ses apprentissages et de sa démarche et fait le point sur sa progression en s'appuyant sur son *Répertoire personnel de ressources francophones*.

2

Compétence peu développée

Appuie généralement ses idées sur des exemples ou des faits. Démonstre du respect et de l'ouverture envers son destinataire, la langue française et la culture francophone d'ici et d'ailleurs. Exprime et justifie brièvement son opinion, notamment à l'égard d'éléments culturels francophones. Établit quelques liens avec ses lectures, ses expériences ou ses connaissances. Réalise la tâche malgré les difficultés rencontrées. Respecte les conventions de la communication orale et prononce correctement, malgré un accent. Évalue, à l'aide des outils proposés, la qualité de ses productions et l'efficacité de sa démarche.

1

Compétence très peu développée

Développe peu ses idées. Tient compte de l'intention de communication. Fait référence à des repères culturels et les décrit brièvement. Emploie des phrases simples correctes, malgré des erreurs de prépositions. Réalise partiellement les tâches de production orale, écrite, visuelle ou mixte.

